

Rencontres du LAB des espaces publics

L'adaptation de la ville au changement climatique

Vendredi 3 mai 2024, Hôtel de la Métropole



Synthèse de la table ronde « Vers une cogestion des espaces verts avec les habitants »

Animateurs :

- Oriane FAURE – UrbaLyon

Intervenants :

- Alice CONTE JANSEN – Ville de Villeurbanne
- Mikael DALMAIS – Association Les Tonkins Tigers
- Olivier MEYER – Espace créateur de solidarités



La cogestion des espaces publics apparait depuis ces dernières années comme un outil exploratoire, s'avérant faire ses preuves pour agir sur l'adaptabilité des lieux de vie. Nous assistons fortement à un retour de l'implication citoyenne dans la co-production de services publics qui passe désormais davantage par la cause écologique que sociale. La cogestion des espaces verts répond à la fois au besoin de nature et aux envies de participation des habitants. En effet, l'offre des espaces de nature augmente et se diversifie en ville et se pose donc la question des moyens consacrés à leur entretien. La cogestion est donc une nouvelle façon de faire, partagée avec les habitants.



1. Alice CONTE-JANSEN, Directrice des espaces publics et naturels à la ville de Villeurbanne

La ville de Villeurbanne réalise plusieurs projets de cogestion avec des habitants :

- Le parc de l'autre soie, dont la commande politique est de faire un parc autogéré, mais qui sera finalement cogéré. La maîtrise d'ouvrage est le bailleur social GIE, propriétaire du site. Le projet est actuellement dans une phase de concertation avec les habitants pour décider de ce qui sera fait ensemble ou pas et comment cela sera fait.
- Le village Green, en collaboration avec le collectif des Tonkin Tigers. Le projet s'inscrit aujourd'hui dans le cadre du budget participatif mais découle d'un travail collaboratif de 3 ans.
- La forêt des Alites, également dans le cadre du budget participatif avec un collectif d'habitants qui crée une forêt de Miyazaki.
- Des projets de jardins de rue en collaboration avec la Métropole.

Il existe différentes formes de gestion avec différents interlocuteurs (associations, collectifs d'habitants...). Cela se traduit par des conventions et des règles de travail qui permettent de définir la façon de gérer un site.

Ce n'est pas ce qui va être fait qui importe car on ne peut pas tout anticiper en avance, mais plutôt comment cela va être fait. La question primordiale à se poser pour la cogestion est donc celle de la gouvernance, du pilotage, du dialogue, de la confiance, et non pas l'élaboration d'un programme très précis et abouti. On a donc plutôt un puzzle de solutions et d'aménagements à mettre en place auquel il faut donner un cadre et une cohérence globale par la suite.

On note un changement de point de vue des services municipaux sur la cogestion, ce qui est mis en place aujourd'hui dans les espaces publics repose plutôt sur de l'horizontalité et du partage et non plus seulement sur le côté fonctionnel d'un gestionnaire.



L'espace public n'est plus l'espace du gestionnaire mais les habitants sont en demande. Les services doivent donc se doter de compétences de dialogue, et d'animation pour travailler en lien avec les habitants. Les services de jardiniers ne sont pas outillés pour le faire aujourd'hui et il faut donc un intermédiaire possédant les ressources et compétences nécessaires. D'autant plus que les habitants veulent souvent faire eux-mêmes, être acteurs et non forcément travailler avec les services municipaux. Ils veulent se réapproprier leur espace par cette démarche de cogestion.



Les retours d'expérience des habitants à la collectivité sont que ce mode de gestion crée des moments très positifs, avec une vraie fierté des habitants. Le budget participatif permet également d'accélérer fortement cette dynamique. L'important est de se focaliser sur l'écoute, le dialogue, la confiance et la réactivité entre collectivité et habitants.

Il est également important de faire ensemble, pas symboliquement mais de collaborer concrètement, même dans les travaux et la gestion au jour le jour. Un point d'attention est à faire concernant la question du risque, car si les services gestionnaires sont contents des nombreuses idées proposées par les habitants, la réalité de terrain les empêche de pouvoir tout prendre en charge et notamment en termes de risques de dégradations ou de mésusages.

2. Mikael DALMAIS, membre du collectif les Tonkins Tigers et chargé d'innovation sociale à Est Métropole Habitat.

Les Tonkins Tigers est un club de rugby à 13 qui a la particularité de ne pas disposer de structure municipale et doit donc pratiquer dans le parc au cœur du quartier du Tonkin. Le collectif lie sport, écologie mais aussi éducation et culture, le but étant de rendre service aux habitants et en particulier aux jeunes.

Il s'inspire du concept du village Green qui vient d'Angleterre, et représente l'espace central du village, lieu de la vie sociale et collective. À Villeurbanne, ce concept est appliqué dans un parc d'un hectare entouré d'immeubles qui n'était auparavant qu'un lieu de passage avec des mésusages.

Différents projets ont été mis en place autour de ce parc :

- Le premier projet du collectif dans le parc était d'installer des composteurs, pour créer du lien social et allier ainsi sport et écologie.
- Avec le premier budget participatif en 2021, l'association propose un projet, qui est retenu avec une enveloppe de 60 000 €. Un travail avec une urbaniste spécialisée en permaculture et des étudiants de la licence professionnelle Nature en Ville permet de repenser le plan du parc et de proposer un vrai projet paysager. Se constitue alors une grande équipe projet dont fait notamment partie la ville de Villeurbanne.



- En 2022 a lieu le premier chantier de plantation dans un bosquet avec environ 50 personnes. Ce chantier est suivi de nombreux autres pour réaliser des nichoirs avec une association bénévole et une réflexion avec la licence professionnelle sur leur localisation ; une action dans le cadre du festival Côté jardin sur le compost et les bombes à graine ; la sensibilisation des habitants au mycélium ; et enfin la participation à la Chaîne des chênes. Le principe était de réaliser une chaîne humaine sur 1,6 km pour que les chênes soient réutilisés suite à la fermeture de l'occupation temporaire des Gratte-ciel.
- Plus récemment, des pergolas ont été coconstruites et sont une vraie réussite malgré les premières peurs de dégradation. Un « keyhole garden » a été installé et est géré par un habitant qui réalise à la fois un compost et la production de légumes.
- Une démarche de gestion différenciée de l'espace avec peu de fauche et la conservation des résidus de fauche a été mise en place sur une partie du parc et doit servir d'expérimentation.

Il est important de communiquer pour présenter la démarche et sensibiliser le grand public. Des explications tout autour du site permettent d'expliquer ce qui est fait, comment et pourquoi. Pour l'instant c'est expérimental, l'objectif est de tester plein de choses et peut être que des projets pourront reprendre quelques idées de mobiliers et d'équipements. L'idée est de créer une boîte à outils qui peut resservir pour les futures démarches de cogestion.

3. Olivier MEYER, directeur Espace Créateur de Solidarités, Saint-Fons

L'association Espace Créateur de Solidarités existe depuis les années 80 à Saint Fons qui est un des territoires les plus précaires de la Métropole connaissant depuis de nombreuses années des problèmes sociaux, une paupérisation et des espaces pollués. Les membres de l'association ont pour la plupart entre 25 et 60 ans et 80% d'entre eux ne travaillent pas.

L'association a été créée avec l'idée de faire avec plutôt que pour les habitants ce qui était assez original à l'époque. Ses missions concernent principalement l'accès aux droits sociaux, le pouvoir d'agir, l'inclusion sociale, la transition écologique, la veille sociale, l'innovation et l'accompagnement des politiques publiques.

Le panorama des actions mises en place est : une fabrique citoyenne, un tiers-lieu alimentaire, de la santé et de la prévention, de l'accompagnement social et de la prévention, des activités culturelles et des événements, et enfin des jardins. Cette dernière action se compose de 24 jardins familiaux, 2 jardins partagés, un jardin pédagogique et une pépinière urbaine.



Le jardin pédagogique Ambroise Croizat se situe dans le quartier Carnot-Parmentier. Le but est de montrer le cycle du vivant, il comprend notamment un potager qui s'inscrit plutôt dans l'esprit d'un jardin-forêt. Pour la pépinière urbaine qui fait également partie de cet espace, l'ambition était de produire des arbres avec les habitants, mais aujourd'hui les habitants produisent plutôt des vivaces comestibles qui ont vocation à être replantés dans l'espace public. Cela nécessite moins de compétences le rendant donc à la portée du grand public.



Concrètement, l'animatrice à plein temps et les habitants impliqués ont les clés des jardins et des locaux de stockage et y accèdent en autonomie. Chaque jardin est ouvert une fois par semaine, lors de permanences fixes, et pour des chantiers ou animations spécifiques (aménagement, repiquage, formations, ateliers divers à l'occasion d'évènements...). En 2023, 350 personnes ont pu y participer. Les publics de ces espaces pédagogiques sont différents de ceux des jardins partagés. Ici, les habitants veulent s'impliquer dans le cadre de vie, et parfois se découvrent une passion pour le jardinage ou l'animation.

Cet espace remplit donc plusieurs fonctionnalités :

- Être un espace convivial de nature et de biodiversité, permettant la découverte du vivant et la sensibilisation à la nature
- Permettre aux habitants de s'impliquer dans leur commune et dans l'aménagement du cadre de vie
- Rapprocher l'urbain du rural, permettant la découverte des métiers de l'agriculture et de l'agriculture urbaine

Si les habitants sont désireux de s'impliquer dans des actions concrètes, il n'y a pas de demande de cogestion. D'ailleurs ce terme interroge, car la collectivité doit continuer à arbitrer des conflits d'usage de l'espace public. Il y a un enjeu fort à organiser des gouvernances qui laissent une liberté d'action aux habitants et permettent à la collectivité de porter un projet et de garantir l'intérêt public.

En ce qui concerne les dégradations de ces espaces, cela crée des frustrations mais cela peut être vu comme un signe de l'état d'avancement sur la sensibilisation à ces enjeux. Les dégradations sont aussi l'occasion de rouvrir le dialogue, de faire connaître et changer les opinions. C'est ce que l'association a fait, par une campagne de porte à porte après les dégradations de leur espace, et qui semble avoir porté ses fruits.

Finalement, la cogestion demande de l'animation et des compétences particulières, mais aussi de la médiation, de l'articulation entre les différents services, de la participation du public... Elle pose la question du financement et de la pérennité de ces espaces, le jardin pédagogique fonctionnant à perte aujourd'hui.





Retrouvez le LAB des espaces publics sur :
labdesespacespublics.grandlyon.com

Pour tout renseignement :
labdesespacespublics@grandlyon.com